

Info-pêche No 60

Bulletin d'information de l'AGSP - paraît trois fois par an - gratuit - 06/2011

Page 1	Editorial : fermeture de la pêche pour cause de sécheresse ... et après ?
Pages 2	Politique de la pêche : quelle pêche défendons nous ?
Pages 3-4	P'tites nymphos : 1 ^{er} et 2 ^e services
Page 5	Allondon : le directeur du SECOE répond à nos questions
Page 6	Versoix : évolution
Page 7	P'tites nymphos : encore quelques «niouzes»
Page 8	Vidange de Verbois : la dernière en 2012 ??
Page 9	Plage des Eaux-Vives : le WWF-Genève nous déçoit
Pages 10-11	Nouvelles de la FSP : la FSP travaille pour vous ... que faites-vous pour la FSP ?
Page 12	Adhérez aux sociétés membres de l'AGSP

Editorial

Pour que la fermeture de la pêche ne soit pas inutile

Sur le bassin genevois, il faut remonter à 1952 pour trouver une sécheresse aussi sévère que celle en cours. A la mi-mai, le niveau exceptionnellement bas des cours d'eau justifiait donc pleinement la fermeture de la pêche sur l'Allondon, la Versoix et la Drize. Cette décision, aussi fondée soit-elle, mérite pourtant deux remarques.



D'une part, si l'on considère que cette interdiction est motivée par la volonté de préserver les stocks de poissons restants, il est à relever qu'elle n'atteindra son but que si des mesures tout aussi efficaces sont prises pour éviter la prédation des oiseaux piscivores. Que les pêcheurs aient unanimement soutenu la fermeture de la pêche témoigne certes de leur sens des responsabilités, mais aussi de la confiance qu'ils entretiennent à l'égard des services de l'Etat pour que soient rapidement réalisées des actions efficaces sur l'Allondon et la Versoix dans ce domaine. Sur ce dernier cours d'eau, c'est d'ailleurs autant la crainte d'une augmentation excessive de la pression de pêche que le manque d'eau qui est à l'origine de l'interdiction. Les pêcheurs ne comprendraient donc pas que les poissons qu'ils ne pêchent plus finissent dans le ventre des harles !

D'autre part, il serait faux de croire que les faibles débits d'étiage observés ces dernières années soient uniquement imputables à l'insuffisance des pluies. Que l'on ne s'y trompe pas : des pompages importants ont lieu chaque jour sur certaines têtes de bassin, et limitent donc fortement l'apport en eau des sources. Or, si l'on veut éviter qu'à l'avenir la pêche ne soit régulièrement fermée en juillet et août en raison d'un manque d'eau, il devient urgent que les pêcheurs se saisissent de ce problème. Ils le feront assurément, car à n'en pas douter, l'occasion de s'unir enfin sur cette question cruciale est bien trop belle.

Christophe Ebener - président AGSP



AXA - Winterthur Assurance

Quai du Seujet 12

Agence Principale du Sujet

Case postale 5345

1211 Genève 11

Claude-Alain Neury - Agent principal

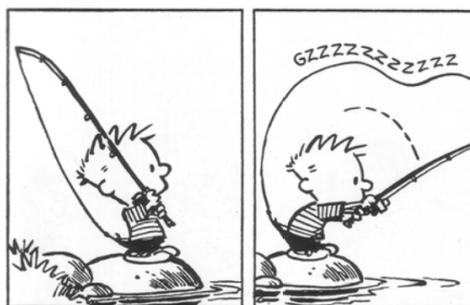
Tél. : +41 22 716 06 06

Fax : +41 22 716 06 00

Assurances toutes branches :

Choses - RC - Véhicule - Ménage -

Epargne - Risque - Bâtiment



LA PECHE QUE NOUS PRATIQUONS DOIT ETRE SOUTENUE !

(C.E.) Pour la première fois à Genève, il sera explicitement demandé aux pêcheurs qui fréquentent les parcours différenciés de l'Allondon et de la Versoix « de tout mettre en œuvre pour ne pas capturer des ombres », au motif qu'il est interdit d'en conserver sur ces secteurs.

Ce qui pourrait paraître ici anecdotique ne l'est pourtant pas, car cette demande rompt avec une tradition forte qui unissait pêcheurs et environnementalistes : on considérait alors avec raison que l'investissement des pêcheurs en faveur des écosystèmes aquatiques et le faible nombre de poissons qu'ils prélevaient allait garantir la survie, voir l'essor, des espèces recherchées par ces derniers.

Aujourd'hui, le spectre anti-humaniste de la nouvelle ordonnance sur la protection des animaux (OPAn) est passé par là,

et pourrait menacer soit l'intégrité écologique de nos cours d'eau, soit la pêche que défend l'AGSP. Car la vision manichéenne et particulièrement anti-écologique du volet pêche de l'OPAn, au sens où il tient compte exclusivement de la souffrance supposée ou réelle des individus au détriment de la survie des espèces, a d'ores et déjà changé les esprits en réactualisant deux types d'excès que nous imaginions à tort appartenir au passé. D'une part le retour d'une pêche de consommation, où celle-ci n'est jugée légitime qu'à condition qu'elle soit alimentaire, même si le prix à payer est le déversement à grands frais de poissons surdensitaires. D'autre part, le même concept archaïque du



chasseur-cueilleur, mais accompagné cette fois d'un soupçon d'écologie, qui consiste à fermer la pêche le temps que les populations de poissons se reconstituent naturellement, puis à la rouvrir sans pour autant limiter fermement le nombre des captures ou les tailles légales. Ainsi, dans le canton de Berne, alors que la pêche des ombres de l'Aar allait être interdite pendant trois ans en raison de la diminution alarmante de la population, l'office vétérinaire fédéral voyait encore d'un mauvais œil une augmentation de la taille légale de capture pour l'unique raison que les poissons allaient être capturés plusieurs fois avant de pouvoir être consommés... Ces arguments n'ont heureusement pas été retenus par les autorités bernoises et des mesures axées sur la taille et le nombre de poissons capturables ont finalement pu être prises, mais l'exemple illustre bien la pression que mettent les protecteurs des animaux sur les gestionnaires.

A l'heure où les échanges entre l'Etat et les sociétés de pêche en vue d'une réécriture du règlement sur la pêche en rivière vont bon train, il est temps de s'affranchir des fausses interprétations ou des hypothétiques incompatibilités avec la protection des animaux. L'AGSP défendra ainsi en toute transparence une pratique récréative de la pêche, dans laquelle les prélèvements de poissons ne doivent nuire ni à la survie des populations sauvages, **ni à la qualité et au plaisir de la pêche**. Avec un bassin d'habitants qui avoisinera bientôt le million, n'est en effet plus chasseur-cueilleur qui veut ! La présence des salmonidés sauvages dans les eaux genevoises est une réalité et montre que les investissements massifs consentis pour l'assainissement de l'eau et la renaturation n'ont pas été réalisés en vain. Il serait donc dommage qu'une interprétation radicale l'OPAn ne menace tous ces efforts remarquables.



P'TITES NYMPHOS

• Nul n'est censé ...

Des travaux de réfection sur le Nant de Braille (Versoix) ont été bloqués cet hiver car aucune demande d'autorisation n'avait été déposée. A l'origine des travaux ? Le DCTI, qui a dit ignorer le fait que de tels chantiers étaient soumis à une autorisation de l'autorité cantonale compétente en matière de pêche !!! Hautement comique pour les observateurs et navrant pour les poissons qui ont été dérangés en pleine période de reproduction.

• Nant de Braille suite ...

Un projet de renaturation existe sur le même Nant de Braille visant à éviter que les deux rives ne glissent totalement dans lit de la rivière. Les propriétaires de la rive gauche, l'Etat et la commune sont partants. Le problème ? La confédération bloque parce qu'en rive droite se trouve un terrain diplomatique.

Y a qu'à en remettre ! Quelques chiffres sur le rempoissonnement

En raison d'un manque flagrant de géniteurs, 43'000 alevins nourris, dont les parents sont tous issus du bassin du Rhône, ont été remis ce printemps dans l'Allondon. En considérant que 1 à 2% de ces poissons atteindront l'âge de 3 à 4 ans, c'est au maximum 800 truites adultes qu'on peut espérer obtenir dans quelques années. Par ailleurs, et en admettant que les permis de pêche en rivière rapportent 70'000 francs par an, et que le prix du kilo de truite de mesure soit de 18 francs par kilo, 3,7 tonnes de poissons de mesure pourraient être remises dans les cours d'eau chaque année. A peu de chose près, c'est ce qui a été remis l'année passée dans le Rhône et l'Arve. Si cette pratique semble fidéliser les pêcheurs sur les rives du centre ville, il n'empêche qu'il faut impérativement aller à la pêche dans les trois jours qui suivent les remises à l'eau, car après il n'y a plus rien à capturer ! Un pis aller, le temps que les pêcheurs se fassent enfin entendre pour rétablir la circulation des poissons et enterrer la double modulation sur le Rhône, dont les conséquences catastrophiques pour les salmonidés et la pêche sont constatées année après année.

• Quand y'en a plus ... y'en a plus !

La population d'écrevisses à pattes blanches a disparu du Nant de Couchefatte car les «gestionnaires» de l'étang de Passeiry ont introduit dans ce plan d'eau des écrevisses signal porteuses de la peste de l'écrevisse, qui a rapidement anéanti la population d'écrevisses indigènes. Quand on vous dit qu'il suffit d'en remettre !

• Calendrier 2011

Pass.-vacances AGSP : samedis 30 juillet et 20 août
Conférence des présidents FSP : samedi 10 septembre
Fermeture petites rivières : dimanche 25 septembre
Assemblée des délégués FSP : samedi 29 octobre
Fermeture salmonidés Léman : dimanche 16 octobre
Fermeture Rhône aval Verbois : dimanche 30 octobre
Fermeture Arve et Rhône amont Verbois : dimanche 27 novembre

Micro-centrales : pas à Genève !

Dans un courrier destiné à l'OFEV, Madame KUNZLER, Conseillère d'Etat au DIM, a explicitement avancé **qu'il n'y aura de nouvelles centrales hydroélectriques que sur le Rhône genevois**. On s'en souviendra !

• Pollutions sur l'Allémogne (F - 01)

Faisant suite à une séance du comité rivières au cours de laquelle des photos d'intervention pour entretien des bassins de rétention de la 2x2 voies ont été montrées, Jérémie DEBARD de la CCPG, nous a informé qu'il a visité les ouvrages et a conversé avec Yann COMBIER du Conseil général de l'Ain (CG), service des routes. Ce dernier lui a indiqué les modes opératoires concernant les entretiens des ouvrages de pré traitement (décanteur, déshuileur) et de rétention de cet axe routier du Pays de Gex. Ils ont également échangé sur la problématique du stockage des boues. Ces dernières sont en général épandues pour séchage avant évacuation afin d'éviter un transfert de boues trop liquides (volume plus important, risque de pertes dans le transfert, etc.). M. COMBIER a été sensibilisé sur les risques du stockage en bord de bassin et des impacts sur les milieux récepteurs situés à proximité immédiate.... c'est-à-dire l'Allémogne. Lors de cette rencontre, ils ont retenu notamment les éléments suivants :

- Le CG de l'Ain a un marché de vidange et d'entretien régulier des ouvrages avec une filière de traitement des refus.
- Le CG de l'Ain étudiera, dans le cadre des travaux de rénovation des ouvrages, la possibilité de mettre en œuvre des lits de séchage spécifiques pour les boues. Ces lits étant étanches par le fond et constitués de revanches, les événements pluvieux n'auront donc pas pour conséquence de lessiver les zones épandues et de conduire les jus vers la rivière.
- Dans l'intervalle, et en cas de nécessité d'épandage sur site, il a été convenu que ceux-ci se feraient en amont des bassins. Ainsi, en cas d'événements pluvieux, le ruissellement des zones épandues sera conduit vers le bassin.

BOUTIQUE DU PECHEUR

4, quai du Rhône

CH - 1205 Genève

Tel : +4122 329 16 29 Fax : +4122 321 66 32

Email : info@boutiquedupecheur.ch

Internet : www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop

... que feriez-vous sans moi ..?



P'TITES NYMPHOS ... 2^e service

Prochaine vidange de Verbois

L'enjeu pour la vidange 2012 du barrage de Verbois est de sauver les poissons qui restent dans le fleuve, c'est à dire ceux qui n'ont pas investi les zones refuges dans lesquelles ils peuvent survivre. Or, à l'exception des salmonidés qui seront aisément capturés dans l'échelle à poissons de Verbois, prélever ces poissons directement dans le fleuve semble excessivement difficile. En revanche, brochets et poissons blancs sont plus faciles à prendre, et pourront être stockés dans les bassins de l'ancienne STEP de Peney-Dessous. En attendant, des tests seront tout de même effectués cette année avec des nasses, et l'efficacité d'une pêche électrique en bateau sera également évaluée. De même, il sera tenté de provoquer artificiellement la remonte des salmonidés du Rhône vers l'Allondon en ouvrant régulièrement les vannes de fond du barrage de Verbois, et ainsi amener les poissons à se réfugier dans la zone d'eau claire de l'Allondon. L'expérience serait reconduite plusieurs fois avant la vidange, afin d'augmenter au maximum les chances de voir les poissons remonter par eux-mêmes dans ce cours d'eau. Dans ces conditions, un vaste secteur de l'Allondon serait fermé à la pêche durant toute cette période critique pour la survie des truites et des ombres.

Un nouveau permis de pêche à Genève !

Pour 50 francs par année, les pêcheurs genevois pourront dès 2012 pêcher les trois étangs de pêche du canton (étang de Richelien, étang des Bouvières et étang de la Touvière) toute l'année, et avec une seule et unique réglementation. Pour les pêcheurs de moins de quatorze ans, le permis sera gratuit, mais il faudra néanmoins aller chercher le carnet de contrôle aux guichets de la DGNP, histoire de prendre tout de suite les bonnes habitudes. Des permis journaliers seront également disponibles.

Salmonidés de l'Allondon

En plus de l'alevinage de ce printemps, plusieurs autres mesures sont actuellement discutées afin d'améliorer la situation de ce cours d'eau, qui rappelons-le, manque cruellement de poissons adultes. On citera notamment une amélioration des suivis thermiques afin de mieux cerner le potentiel de la maladie rénale proliférative (MRP) ainsi que des pêches d'échantillonnage au printemps pour suivre le succès de la reproduction naturelle. Une analyse plus fine des statistiques de captures a de plus révélé qu'un nombre restreint de pêcheurs réalisent la majorité des captures, péjorant ainsi le plaisir de la pêche des autres. En conséquence, d'intenses discussions ont lieu actuellement pour limiter le nombre de poissons pouvant être capturés par année, quitte, dans ces conditions, à baisser la taille légale de capture, puisque un quota annuel correctement évalué garantirait un nombre suffisant de géniteurs pour la saison suivante. On croise les doigts...

Chacun son tour ?

Suite à de récents cas de dérangements d'oiseaux en pleine période de nidification, survenus, entre autres, à Genève, les grandes associations ornithologiques lancent un appel solennel demandant le respect d'un code de bonne conduite. Alors, bientôt un examen SaNa pour les ornithologues ? (source : ornitho.ch)

Capture et déplacement des harles

La première famille de harles (1 femelle avec 3 ou 4 poussins) a été repérée le 1^{er} juin sur l'Allondon à proximité du lieu-dit «Les Taureaux». Les pêcheurs sont sollicités pour participer à la capture des harles de l'Allondon. Voici les dates :

15 au 17 juin / 22 au 24 juin / 29 juin au 1^{er} juillet
6 au 8 juillet / 13 au 15 juillet

Les volontaires peuvent s'inscrire auprès des gardes de l'environnement à l'adresse : alain.rauss@etat.ge.ch.

Sur la Versoix par contre, aucune action particulière n'a été réalisée ces dernières années. En cette période critique, les observations des familles de harles peuvent être communiquées à la centrale des gardes (022 388 55 00), en espérant qu'elles provoqueront des opérations d'effarouchement rapidement !

Visite du président de la FSP Roland SEILER à Genève à l'occasion de l'ouverture de la pêche

C'est le samedi 5 mars 2011 que Roland SEILER, président de la FSP, a fait le voyage de Genève afin de participer à la traditionnelle manifestation consacrée à l'ouverture de la Pêche en rivières. C'est au bord de l'Etang de Richelien, proche de la Versoix, que notre président central a pu constater et se féliciter des efforts entrepris dans notre canton «du bout de la Suisse» en faveur de la pêche et de la renaturation des cours d'eau. Il a notamment cité le canton de Genève comme un «exemple» pour toute la Suisse dans ce domaine. Après les discours de la Conseillère d'Etat Mme KUNZLER et l'apéritif de bienvenue, tous les participants ont pris part au repas de midi, sous forme de grillades et salades, organisé par la DGNP. Nous ont également fait l'honneur de leur présence le Conseiller aux Etats Robert CRAMER, l'ancien conseiller national John DUPRAZ et de nombreux membres de la Commission de la Pêche et de l'administration cantonale en matière de pêche et de protection de la nature. Rendez-vous à l'année prochaine !!

Cormorans et harles : pas ainsi !

Les cormorans et les harles sont une grande cause d'exaspération auprès des pêcheuses et des pêcheurs car, en tant qu'animaux sauvages, ils vident littéralement les lacs et ruisseaux de leurs poissons. La situation est particulièrement problématique sur le lac de Neuchâtel. Sur la base d'une intervention de la Fédération Suisse de Pêche, le Conseil national et le Conseil des Etats ont chargé le Conseil fédéral de mettre en place des mesures de régulation des colonies nicheuses et de prévenir les dommages causés aux filets des pêcheurs professionnels. Mais un recours des protecteurs des oiseaux contre ces mesures a obtenu gain de cause auprès du Tribunal Administratif Fédéral. C'est une claque au visage des pêcheurs professionnels du lac de Neuchâtel et un sujet d'amertume pour les pêcheurs de loisirs. La FSP va continuer le combat et Roland Seiler espère voir le jour où les amis des oiseaux se rendront compte qu'il n'y a pas uniquement des espèces d'oiseaux menacées, mais qu'aussi les poissons sont en danger.

3 questions à M. François PASQUINI - directeur du SECOE

(C.E.) La qualité de l'eau de l'Allondon est analysée en détail cette année. François PASQUINI, directeur du service de l'écologie de l'eau, nous fait le plaisir de livrer en primeur quelques commentaires sur ce suivi. Les pêcheurs peuvent se réjouir, car malgré un facteur de dilution très faible dû à la sécheresse, la qualité de l'eau est au rendez-vous !

Info-pêche : Depuis la fin des rejets de STEP, peut-on confirmer l'amélioration réjouissante de la qualité de l'eau de l'Allondon sur le plan biologique et physico-chimique ?

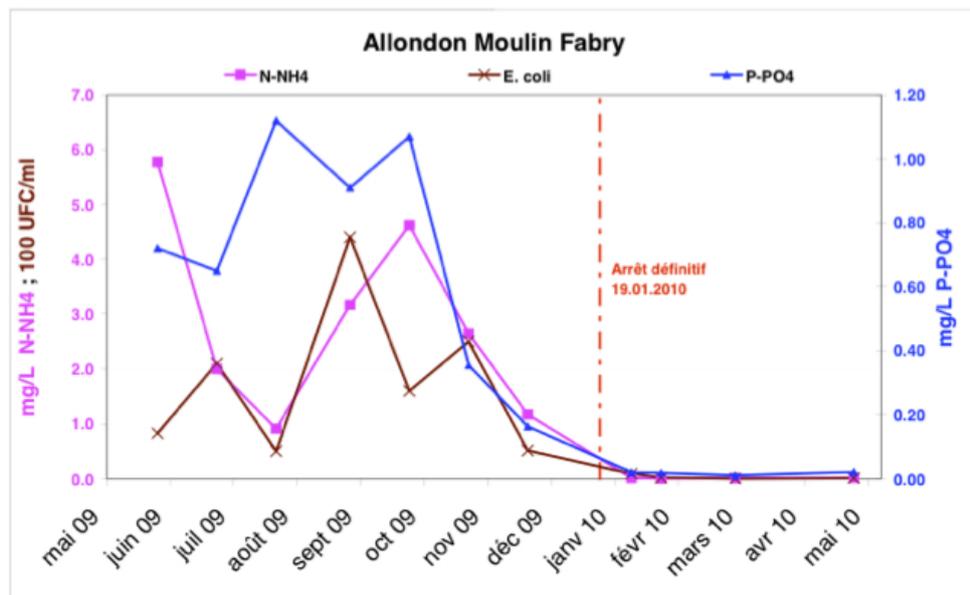
F. Pasquini : Tous les indicateurs sont actuellement au bleu, état excellent, tant pour la physico chimie que pour la macrofaune benthique et l'indice diatomée. Par rapport à la situation avant la STEP, les paramètres caractéristiques de la pollution domestique ont donc chuté de façon remarquable (voir le graphique ci-dessous) et se maintiennent à des niveaux très bas. A Moulin Fabry par exemple, l'ammonium (N-NH₄) est passée de valeurs atteignant 4 à 6 mg/litre à moins de 0.03 mg/litre. Le phosphate soluble (P-PO₄) a chuté de 1 mg/litre à moins de 0.02 mg/litre. L'IBGN moyen de 2005 était de 10,3 (qualité moyenne, jaune) et est maintenant à 14 pour la première mesure 2011 (qualité excellente, bleu). Les diatomées indiquaient en moyenne pour 2005 4,54 (qualité moyenne, jaune) et la première valeur 2011 est de 2,64 (qualité excellente, bleu).

Info-pêche : Y a-t-il eu de mauvaises surprises ?

F. Pasquini : Non, et ce malgré les débits très réduits dus aux conditions climatiques particulièrement sèches auxquelles s'ajoute la suppression des rejets des STEP (~120 l/s). A noter que la nouvelle STEP du Bois de Bay, après quelques problèmes de jeunesse, fonctionne particulièrement bien (96% de conformité en 2010).

Info-pêche : Le colmatage du lit est-il dû au lac qui s'est formé à Maison-de-Roches ?

F. Pasquini : Les observations que nous avons faites montrent en effet que l'Allondon érode les sols meubles et entraîne des fines. Celles-ci se déposent en aval et ce d'autant plus que les débits, et donc les vitesses, sont faibles. Vivement la prochaine crue ! (Ndlr: Ouf ! c'est arrivé le 5 juin 2011 : 3'000 litres/seconde le dimanche 5 juin)



Débit de 5'000 litres /seconde (20 avril 2008)



Débit de 500 litres/seconde (9 mai 2011)

ETUDE DE LA QUALITE DES RIVIERES GENEVOISES

LA VERSOIX : état de ses affluents et défluent - Situation 2009 et évolution depuis 1994 - DOMEau

(MP) Nous vous communiquons ci-dessous les conclusions de l'étude réalisée par le Domaine de l'Eau du canton de Genève (DOMEau) sur la Versoix. Ces études exhaustives ont lieu pour chaque cours d'eau genevois tous les 6 ans et permettent de faire des comparaisons sur le long terme très instructives et utiles pour la gestion globale du cours d'eau.

En 2009, la Versoix présente une qualité physico-chimique et bactériologique ainsi qu'une écomorphologie proche de l'état naturel permettant le développement et le maintien des espèces aquatiques sensibles. Les indicateurs biologiques (diatomées, macrofaune et poissons) atteignent les objectifs écologiques de l'OEau, excepté pour la station "embouchure" dont le colmatage naturel, les fonds peu diversifiés, l'impact de l'agglomération de Versoix et l'influence du lac restent limitants pour la diversité biologique et les espèces sensibles.

Le peuplement piscicole se compose essentiellement de **truites fario et lacustres** dont la reproduction est entièrement naturelle depuis 2006 **et la densité en augmentation**. La population d'ombre reste faible et les truites adultes rares sur le cours de la Versoix (migration au lac et/ou prédation probable par les harles).

En terme de biodiversité, le bassin versant de la Versoix se classe en tête des cours d'eau du canton pour sa richesse en faune d'invertébrés aquatiques. Au niveau des espèces les plus sensibles (les plécoptères), les populations ne sont pas typiques pour un tel cours d'eau et présentent encore un certain déséquilibre, inexplicable en l'état actuel des connaissances.

La qualité écologique de la Versoix s'est améliorée depuis 1997. Les premiers effets bénéfiques des renaturations effectuées de 1999 à 2008 s'observent déjà en terme de biodiversité et d'espèces rares dans le Creuson et sur l'ensemble du linéaire de la Versoix avec une écomorphologie améliorée et des connections biologiques rétablies. Les prochains relevés, dans six ans, permettront d'estimer plus précisément la recolonisation des milieux restaurés par les biocénoses.

La situation des affluents est, par contre, légèrement moins bonne que celle du cours principal et a évolué différemment selon l'affluent depuis 1994. Ils restent principalement impactés par les activités agricoles (Creuson et Crève-Coeur) et dans une moindre mesure par l'assainissement (Oudar et Creuson). Néanmoins, de par leurs faibles débits, les affluents ne dégradent pas les eaux de la Versoix mais ne peuvent lui servir de réservoirs biologiques, contrairement à ceux situés dans le bassin versant de l'Allondon.

Dans les défluent de la Versoix, les indicateurs biologiques diagnostiquent une bonne qualité sur l'ensemble de l'année, sauf pour le nant de Braille. Il subit une pollution permanente et élevée au cuivre, dont une partie de l'origine a été découverte et corrigée en 2010. Il reçoit également, en temps de pluie, les eaux polluées de l'autoroute et les eaux pluviales de Versoix contaminées en bactéries fécales (E.coli) (surcharge des réseaux - mauvais branchements).

Finalement, la qualité de l'eau des affluents et défluent pourrait être améliorée en optimisant l'assainissement (PGEE Versoix) et en diminuant les concentrations en pesticides et en Cu. Quant à la Versoix, il est important d'y maintenir l'excellente qualité biologique, de consolider les populations piscicoles et de limiter l'extension d'espèces exotiques envahissantes. Les moyens à mettre en oeuvre pour y parvenir seront décrits dans le SPAGE Versoix - Lac Rive Droite, qui sera rédigé en 2011.



Truite de 26 cm capturée début octobre. Ce géniteur ne devrait plus grandir sensiblement jusqu'à la fin de l'année, l'essentiel de ses ressources étant mobilisées pour la maturation sexuelle. L'analyse des écailles indique qu'il s'agit d'un poisson dans sa troisième année (2+).

Le rapport complet (55 pages), ainsi que les autres études des cours d'eau genevois, réalisés par le DOMEau, sont disponibles sur le site Internet de l'Etat de Genève sous :

<http://www.ge.ch/eau>

dans la rubrique :

Prestations / Cours d'eau / Qualité des rivières - Téléchargez les rapports scientifiques (format.pdf).

P'TITES NYMPHOS ... 3^e service

Débits résiduels: les turbineurs dictent-ils leur loi aux cantons ?

Pour la Fédération Suisse de Pêche la mise en oeuvre de l'assainissement des débits résiduels est un "drame scandaleux". Les pêcheurs sont en colère contre les mesures d'assainissement du gouvernement des Grisons. "Nous avons l'impression que les exploitants des centrales dictent leur loi au gouvernement", a affirmé le président central de la FSP, Roland Seiler, lors de l'AD à Zoug. Les cantons avaient un délai de 20 ans pour assurer une quantité suffisante de débits résiduels. "On constate malheureusement clairement que jusqu'à l'expiration du délai de 20 ans, en 2012, quelques cantons ne l'auront appliqué dans le délai légal que partiellement, voire même pas du tout. "C'est surtout dans les cantons de montagne qu'il règne un véritable état d'urgence quant à cette exécution", critique Roland Seiler, en citant notamment les Grisons.

Les mesures d'assainissement publiées par le gouvernement cantonal pour le Val Mesolcina sont totalement insuffisantes "et semblent quasiment avoir été dictées par les exploitants des centrales". La Fédération de Pêche des Grisons, le WWF et Pro Natura ont décidé de faire recours contre la décision du Tribunal administratif grison auprès du Tribunal Fédéral.

• Heureusement, le lobby paysan a échoué

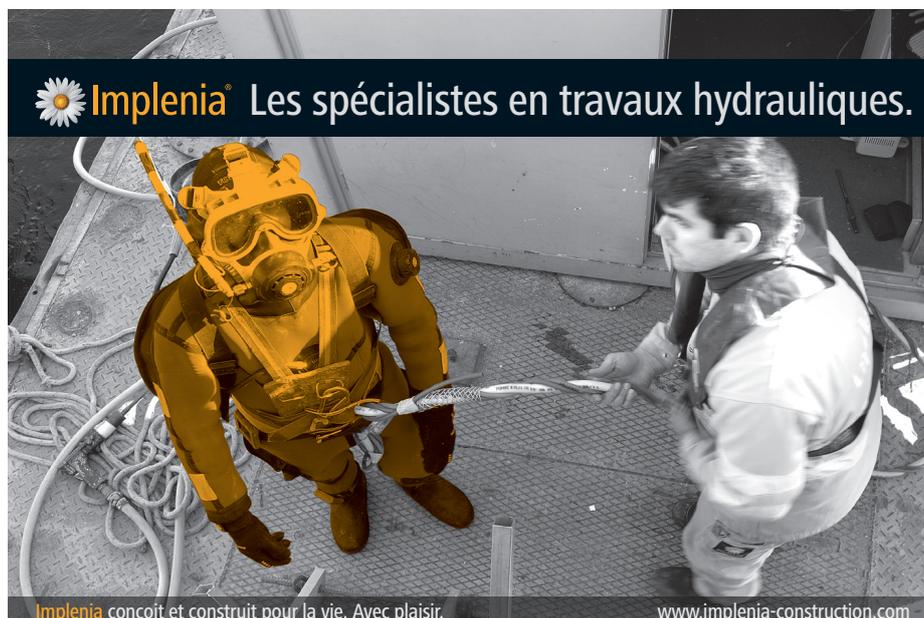
La Fédération Suisse de Pêche a réagi avec satisfaction à l'Ordonnance sur la Protection des Eaux adoptée par le Conseil fédéral. "Par chance, le lobby paysan n'est pas parvenu à influencer le Conseil Fédéral" a dit Roland Seiler. Les agriculteurs auraient pourtant aimé vider de sa substance la révision de la Loi sur la Protection des Eaux décidée par le Parlement (contre-projet à l'initiative populaire "Eaux-vivantes"). Seul le manque de définition claire de l'espace réservé aux eaux des grandes rivières ne satisfait pas la demande des pêcheurs. Cela aura comme conséquence des débats acharnés dans les cantons.

• Canal des Mangettes (VS) : les résultats

A la fin 2010, quatre poissons prélevés dans le canal des Mangettes (Bras-Neuf) dans le district de Monthey (VS), ont montré une contamination élevée aux PCB de type dioxine. Jonas-Lukas REGOTZ, responsable au Service de la chasse, de la pêche et de la faune du Valais nous a communiqué les résultats de la pêche électrique de récupération effectuée en février 2011 suite à ce constat de pollution. Ci-après les résultats de cette pêche: Truite Fario 655 / Truite Lacustre 2 / Chevaine 45 / Perche 7 / Rotengle 3 / Truite Arc 17 / Goujon 3. Evaluation du poids total des poissons sortis du canal (2,6 km) : 86 kg. La plupart des poissons sont issus de repeuplement mais une certaine migration est aussi possible. Actuellement la pêche est toujours interdite dans le canal et les résultats des analyses complémentaires ne sont pas encourageants car du mercure a également été retrouvé dans la chair des poissons.

• Le Magicien d'Eau

Vous être agriculteur et craignez la sécheresse ? Ou amateur de kayak en mal de sensations fortes ? N'hésitez pas à solliciter Gottlieb Daendliker, inspecteur de la faune du canton de Genève, afin qu'il édicte un arrêté fermant la pêche en rivière. Orages et averses feront alors leur apparition. C'est garanti ou remboursé !



Communiqué de presse conjoint du département de l'intérieur et de la mobilité du canton de Genève et de la préfecture de l'Ain

Les prochaines vidanges du barrage de Verbois et des retenues de Chancy-Pougny et de Génissiat sont programmées pour 2012.



Afin d'assurer, d'une part, la sécurité des citoyens genevois et des habitants de la Plaine genevoise en cas de crue et, d'autre part, la gestion de long terme des retenues suisses et françaises sur le Rhône, il importe de dégager périodiquement ces retenues des sédiments charriés, en procédant à des opérations de chasse coordonnées.

La procédure administrative préalable à ces opérations étant complexe, un groupe de travail transfrontalier qui doit assurer une concertation étroite et coordonnée des autorités suisses et françaises tout au long de la démarche, a été mis en place. Ce groupe a ainsi défini que la prochaine vidange devrait se dérouler au printemps 2012.

Les retenues de Verbois, Chancy-Pougny, et Génissiat reçoivent, au cours de leur exploitation, des matières en suspension qui sédimentent et les comblent progressivement. L'Arve apporte annuellement 1 mil-

lion de tonnes de sédiments dont la moitié est stockée dans les barrages de Verbois et Chancy-Pougny. Le comblement des barrages entraîne une remontée de la ligne d'eau qui peut engendrer des risques d'inondation à l'amont. Au niveau de Génissiat, les volumes stockés sont également importants et doivent être évacués régulièrement pour laisser les ouvrages de sécurité (vannes de fond et de demi-fond) toujours manœuvrables.

Le déstockage permet en outre de favoriser la recharge du fleuve en sédiments et d'éviter ainsi des phénomènes d'érosion des berges ou l'enfoncement du lit du Rhône.

Les chasses de 2012 seront les dix-neuvièmes depuis 1948 et dureront plus longtemps que les précédentes pour permettre des opérations de maintenance importantes de l'ouvrage de Verbois consistant dans le remplacement des grilles de l'usine par un système permettant leur entretien en eau, premier pas vers un éventuel abandon des chasses. La durée totale prévue des chasses est de 17 jours. Elles devraient débuter par la baisse du niveau de Génissiat le 30 avril 2012, puis celles de Chancy-Pougny et Verbois et devraient s'achever le 16 mai 2012 par un retour à la normale au niveau de Verbois.

Cette opération, complexe, doit répondre à plusieurs enjeux : limiter les impacts sur les milieux aquatiques et associés, préserver les ressources en eau potable, assurer la sécurité publique des parties dénoyées et garantir l'alimentation en eau pour le refroidissement des centrales de production électrique, notamment celle du Bugey.

L'enquête publique sur le territoire français se déroulera du 6 juin 2011 au 7 juillet 2011. Les éléments détaillés de cette enquête publique seront disponibles dans les préfectures des cinq départements et auprès des 93 communes concernées. Des informations complémentaires sont accessibles sur le site de la préfecture de l'Ain : www.ain.gouv.fr

La procédure de consultation du dossier pour ces opérations de vidange est en cours sur le territoire suisse. Elle devra ensuite intégrer les conclusions de l'enquête publique française avant de pouvoir statuer définitivement, en principe fin 2011.

Vidanges du Rhône: une opération sous contrôles

- Les opérations seront coordonnées entre les exploitants, les Services Industriels de Genève (SIG) et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et placées sous le contrôle des autorités administratives tant suisses que françaises.
- Des mesures de police administrative interdiront un certain nombre d'activités pendant les chasses : baignade, navigation, pêche, accès aux berges.
- Des mesures de suivi de la qualité des eaux et des milieux naturels seront rigoureusement exécutées tout au long de l'opération.
- Les taux de matières en suspension (MES) devront être maîtrisés et contrôlés. La régulation du taux de MES se fera par dilution, soit par les affluents du Rhône, soit par l'apport d'eau plus claire en surface des barrages en jouant sur les vannes de demi fond de l'ouvrage de Génissiat. Dans les zones où le taux pourra plus difficilement être régulé, les zones refuges des milieux sensibles seront déconnectées et surveillées. Des plans de sauvetage de la faune seront également mis en place.

Plage des Eaux-Vives : les pêcheurs et le WWF-Genève ... plus du tout sur la même longueur d'onde !

C'est avec déception que les pêcheurs genevois ont découvert le 23 décembre dernier que le comité du WWF-Genève avait fait recours contre le projet de nouvelle plage aux Eaux-Vives. En effet, cette future plage, avec son parc et son port, se développe sur un secteur de lac qui ne présente pas un intérêt majeur pour la vie des poissons, ou encore pour la pêche amateur ou professionnelle. De plus, des mesures de compensation prévoient entre autre de mettre en place sur le site une éclosérie destinée à produire 60'000 alevins de poissons nobles, qui seront réintroduits dans la partie genevoise du lac Léman mais aussi dans les rivières genevoises qui, soit dit en passant, ne disposent plus d'une pisciculture cantonale.

Ajoutons que l'Etat de Genève va reconstruire une base de pêche sur le futur site bordant la plage afin de reloger les pêcheurs amateurs et professionnels qui disposent aujourd'hui sur les quais de baraques pittoresques certes, mais condamnées à terme pour des questions de normes d'hygiène ou de conditions de travail. A noter que c'est la première fois que la collectivité se soucie sérieusement de ces « paysans » du lac que sont les pêcheurs professionnels.

Les pêcheurs de l'AGSP ne peuvent donc que déplorer le fait que ce partenaire autrefois fidèle de la « Coordination rivières » qu'a été le WWF-Genève, et qui a accompagné le combat des pêcheurs sportifs pour sauver les rivières genevoises, s'emporte dans une dérive biodiversitaire susceptible de torpiller un projet d'intérêt public, et de portée régionale. Un projet avec un impact environnemental très limité, comme le juge le professeur en Ecologie aquatique de l'Université de Genève, M. Jean-Bernard Lachavanne, par ailleurs président de l'ASL (Association pour la Sauvegarde du Léman).

Ce projet voulu par le Conseil d'Etat, voté par l'unanimité des partis représentés au Grand Conseil, par les divers services d'Etat, et enfin par toutes les commissions officielles, commission de la pêche en tête, se trouve aujourd'hui bloqué par des arguties juridiques développées par le WWF-Genève.

Les membres du comité de l'AGSP réaffirment leur soutien au projet de plage et de port des Eaux-Vives, un nouveau lieu de vie, de délasserment et de pêche pour la population de ce canton. Ils invitent fermement le comité du WWF-Genève à se préoccuper de thèmes autrement plus dommageables à la biodiversité, comme par exemple la **vidange du barrage de Verbois**, où ils brillent par leur absence.

Par cette action, le comité du WWF Genève nous amène à nous interroger sur sa crédibilité **en matière de protection des milieux aquatiques**. Ce recours a déjà braqué les représentants politiques et les Genevois, et finalement il dessert la cause de la protection de l'environnement et des milieux aquatiques.

Le comité de l'AGSP



Votre partenaire de proximité



Génie Civil - Environnement
Travaux spéciaux
Gravière - recyclage matériaux

15, route de Peney-Dessus - 1242 Peney (satigny)/GE - T 022 753 98 00 - F 022 753 98 98 - www.scrasa.ch



NOUVELLES DE LA FEDERATION SUISSE DE PECHE

Journal Suisse de la Pêche - Juin 2011

Concours photo truite lacustre: Qui proposera les plus belles photos ?

La truite lacustre est le poisson de l'année 2011. Qui prendra les photos les plus esthétiques, les plus originales, les plus surprenantes ? La Fédération Suisse de Pêche lance un concours photo.

Non, il ne s'agit pas de photos avec les plus grandes, les plus longues, les plus lourdes des truites lacustres. Le concours doit se concentrer sur la truite lacustre en tant qu'élément du biotope des cours d'eau.

Le concours porte sur trois domaines thématiques :

1^{er} domaine : le **biotope** de la truite lacustre (exemple : photos d'ambiance du biotope sur ou sous l'eau)

2^e domaine : la truite lacustre **en mouvement** (exemple : activités de frai, migration vers la zone de frai...)

3^e domaine : la truite lacustre **lors de la capture** (exemple : lors du combat, lors de l'affût... mais les photos habituelles de pêcheurs posant avec leur grosse capture ne seront PAS évaluées).

Fondamentalement, toutes les personnes intéressées peuvent participer au concours. Une distinction sera faite entre les jeunes (jusqu'à 18 ans, date de naissance à la clôture des remises) et les adultes. Chaque participant ne peut déposer qu'une seule photo par domaine thématique. Les photos doivent être transmises d'ici le 20 décembre 2011, si possible sous forme numérique, à : psicher@bluewin.ch ou sous forme argentique au format A4 à : **Fédération Suisse de Pêche** Administrateur Philipp Sicher Bei der Brücke 6482 Gurtellen.

La remise des prix aura lieu à l'occasion de l'exposition « Pêche Chasse Tir » à Berne, en février 2012. Les cinq meilleurs par catégorie bénéficieront d'une invitation avec entrée gratuite à l'exposition de Berne. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Le recours à la voie juridique est exclu.

Record du monde au Championnat des jeunes pêcheurs

Un événement halieutique particulier a lieu à Liestal les 18 et 19 juin 2011 : Le Championnat suisse des jeunes pêcheurs. Dans le programmecadre, la Fédération Suisse de Pêche organise une première mondiale !

Cet événement n'est pas seulement attrayant pour les équipes de trois et leur responsable. Le comité d'organisation a conçu un programme-cadre et met en place au stade Gitterli une infrastructure visant à toucher l'ensemble des pêcheurs et personnes intéressées. « J'espère bien entendu vivement que nos tribunes de spectateurs seront pleines pour ces deux journées de championnat » : un appel pressant du président du comité d'organisation, Joe Brunner, au « milieu de la pêche suisse ». Des questions en rapport avec la pêche et l'écologie des cours d'eaux, réparties par discipline en huit catégories thématiques, constitueront l'élément central de la paisible compétition. Les tâches auront un caractère proche de la pratique, visuel, orienté vers l'esprit d'équipe et ludique. Le championnat sera bilingue allemand/français et même transfrontalier avec des équipes allemandes et françaises. Les inscriptions sont possibles jusque peu de temps avant l'événement : www.jungfischermeisterschaft.ch La Fédération Suisse de Pêche FSP n'assure pas seulement le patronage du championnat. Elle lance également un défi amusant : au cours des deux jours de compétition, les participants construiront la plus grande canne à pêche du monde sous la direction de spécialistes. Elle fera bien plus de 20 mètres de long et sera testée dans la Birse après son achèvement – « et là, il y aura bien un poisson pour mordre à l'hameçon », plaisante l'administrateur de la FSP, Philipp Sicher.

Coup d'envoi prestigieux pour le repoissonnement en blageons avec Pascale Bruderer

Le blageon – poisson de l'année 2010 – a besoin d'aide pour ne pas s'éteindre complètement. En avril 2011, la Fédération Suisse de Pêche et la Conseillère nationale Pascale Bruderer ont effectué un repoissonnement à la Limmatspitz près de Baden, un lieu hautement symbolique – avec l'espoir que des repoissonnements soient également réalisés dans d'autres régions.

« L'opération Poisson de l'année n'est pas une simple opération de RP, nous voulons vraiment faire bouger les choses », a déclaré Roland Seiler en tant que président central de la Fédération Suisse de Pêche (FSP) aux médias à la Limmatspitz près de Baden. Et comment pourrait-on mieux contribuer à la multiplication du blageon qu'avec une opération de repoissonnement ? Pourquoi Pascale Bruderer ? Durant l'année 2010, Pascale Bruderer présidait le Conseil national et était donc la « première dame » du pays. Le blageon était donc le « poisson du millésime » de cette sympathique Argovienne du PS. Comme il était menacé, la FSP l'a volontairement élu poisson de l'année en 2010, l'année de la biodiversité. C'est la raison pour laquelle Pascale Bruderer avait envie de faire quelque chose pour « son poisson ». La biodiversité lui tient en effet très à cœur, comme elle l'a déclaré à la Limmatspitz. Elle a également remercié la FSP pour cet engagement précis et plus généralement pour son précieux travail en faveur de biotopes intacts dans et au bord de l'eau. Un monitoring, auquel ont participé les pêcheuses et pêcheurs de même que les garde-pêche régionaux a déterminé le degré effectif de distribution actuelle du blageon.

Résultat : il a complètement disparu de nombreux endroits. On ne le trouve quasiment plus au centre du plateau suisse et les populations sont réduites dans le plateau occidental – Broye, Sarine et Aar supérieur. On ne trouve désormais plus de populations stables que dans les cours d'eau de l'Arc jurassien (Birse, Doubs, Allaine), dans le bassin-versant de la Thur et le Rhin alpin local. La situation est meilleure au Tessin : le strigione, apparenté au blageon, est encore présent



La présidente 2010 du Conseil national, Pascale Bruderer, et le président central de la FSP, Roland Seiler, lors du rempoissonnement en jeunes blageons à la Limmatspitz près de Baden.

dans tous les cours d'eau. Les cantons doivent relever le défi « Il est minuit moins une pour le blageon, mais pas encore minuit », a déclaré Roland Seiler à la Limmatspitz. Le premier rempoissonnement initial a été entrepris par Pascale Bruderer. Il n'aurait d'ailleurs pas pu être réalisé sans le concours des autorités de pêche de Bâle-Campagne et de l'Argovie. Équipée d'authentiques bottes de pêche, la politicienne est entrée avec Roland Seiler dans l'eau qui leur arrivait aux genoux pour relâcher étape par étape et avec doigté les 200 jeunes poissons. Le rempoissonnement de la Limmatspitz constituait un coup d'envoi prestigieux. La FSP espère que les fédérations de pêche cantonales et les sociétés de pêches locales des régions adéquates saisiront l'occasion de réaliser elles aussi une opération de repeuplement.

Kurt Bischof

Sauvons le Doubs ! : la manifestation a réuni un millier de personnes

Une manifestation franco-suisse sous cette bannière s'est déroulée à Goumois. Les pêcheurs déplorent notamment la mortalité des poissons via les éclusées et l'attaque de substances mystérieuses.

Discours de Charles Kull, Vice-Président de la FSP :

" Chers amis pêcheurs, chers invités, au nom de la Fédération Suisse de Pêche, je vous remercie de vous être déplacés si nombreux. Nous nous battons depuis des années contre les éclusées dévastatrices sur l'ensemble de la Suisse, mais nous devons constater que le Doubs à encore de plus gros problèmes. Nous sommes tristes et exaspérés de voir de superbes poissons mourir et qu'il ne se passe rien. Nous ne voulons pas laisser cette magnifique rivière mourir, et nous avons besoin de votre appui. Les pêcheurs qui ont eu la chance de voir un Apron, le roi du Doubs, ne pourront pas les montrer à leurs enfants si rien n'est fait. Nous demandons à nos autorités fédérales de prendre conscience du problème et d'agir maintenant en concertations avec toutes les parties concernées. Nous demandons également à ce que les ONG et la FSP aient accès au dossier et le droit de participer à la nouvelle gouvernance franco-suisse du Doubs. Pour la survie du Doubs, il est urgent que les politiques s'impliquent sinon il sera trop tard."

Les pêcheurs neuchâtelois et jurassiens s'unissent face aux problèmes du Doubs

Le président de la Fédération Jurassienne, Albino DAL BUSCO, remercie la FSP et son vice président Charles KULL, pour son soutien face aux problèmes du Doubs. Suite à une séance, les fédérations neuchâteloise et jurassienne se sont mises d'accord au sujet de leur fonctionnement pour la suite des actions à mener. Ami LIEVRE, chimiste, a été nommé comme représentant des pêcheurs dans le groupe de travail «Qualité des eaux»; et pour défendre les positions neuchâteloises et jurassiennes, Laurent GIROUD qui connaît très bien le dossier, sera également de la partie. A l'avenir, afin que les positions soient claires pour tous, les représentants des pêcheurs vont mettre sur pied une séance avant chaque réunion des groupes de travail afin d'adopter une position commune et ainsi renforcer leur position dans ce dossier très complexe. Laurent GIROUD aura aussi la mission d'informer la FSP sur la suite des événements.

Pour en savoir plus

- Lien article de fond du journal Le Courrier (1-2 juin 2011):

http://www.lecourrier.ch/bataille_pour_sauver_le_doubs

- Reportage No 1 TSR (munitions) (13 mai 2011) :

<http://www.tsr.ch/video/info/#nav=info/journal-19h30;/id=3139027>

- Reportage TSR No 2 (manifestation) (14 mai 2011) :

<http://www.tsr.ch/video/info/#nav=info/journal-19h30/?year=2011&month=5&day=14;id=3142665>



Le Roi du Doubs - menacé d'extinction

ARTICLES DE PÊCHE
LACS ET RIVIÈRES
www.articles-peche.ch

Un grand choix pour la pêche, rivières, mouche, lacs et traîne. Écoles de pêche lac et mouche.

Mardi à Vendredi:
9h00 à 12h00 / 13h30 à 19h00
Samedi: 9h00 à 12h00 / 13h30 à 18h00
Ouvert le DIMANCHE matin de Juin à Septembre
Fermé le LUNDI

Garbolino
Abu Garcia
MITCHELL

Articles de Pêche
Route de Suisse 22
1290 Versoix
Tél. +41 (0)22 755 54 41
Fax +41 (0)22 755 54 42
versoix@articles-peche.ch




Le Rond Dans L'eau
Le Pont de Fillings
74250 Fillings
TEL: 0033450311191
www.salonpechenature.com

Specialiste des
Pêches sportives
Mouches-Leurres



***Vous n'êtes pas encore des nôtres ?
Qu'attendez-vous pour adhérer à l'AGSP ?
Que l'Allondon devienne un oued ?***

Sociétés membres : Amicale TOS-Lémanique La Carougeoise
Les Bouvières Les Pêcheurs de l'Ombre

DEMANDE D'ADHESION (No 60 - Juin 2011)

Nom/ Prénom : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____ Lieu/No Postal : _____
No de tél. : _____ Email : _____

Je soussigné désire devenir membre de l'AGSP ou de l'une de ses sociétés:

- Je désire adhérer à la société : _____ (écrire le nom de la société)
(Votre demande sera transmise au président de la société)
- Je désire adhérer à l'AGSP en tant que membre individuel (cotis. : 30.- par année)
- Je suis porteur du permis de pêche genevois: lac* rivière *
- Je suis nouveau pêcheur et je désire suivre un cours: SaNa Standard* Brevet Pêcheur Sportif *
- Cochez la(les) case(s) souhaitée(s) * entourez ce qui convient

Lieu et date : _____ Signature : _____

AGSP	EBENER Christophe	29, rue de la Tambourine	1227	CAROUGE
AMICALE TOS-Lémanique	MAZZOLA Maurice	239, rue de Bernex	1232	CONFIGNON
LES BOUVIERES	HAYOZ Christophe	4b, ch. de l'Aulne	1212	GRAND-LANCY
LA CAROUGEIOISE	BRINER Charles	116, ch. de la Montagne	1224	CH.-BOUGERIES
LES PECHEURS DE L'OMBRE	HONEGGER Jean-Luc	255, rue de Bernex	1233	BERNEX

Site de l'AGSP : www.agsp.ch
Site Ecoles de pêche Genève : www.vulgata.ch
Site de la Fédération Suisse de Pêche : www.sfv-fsp.ch
Site des Bouvières: www.bouvieres.ch